



Avis de recrutement

La Commission de l'Océan Indien (COI) est une organisation intergouvernementale de coopération régionale qui regroupe l'Union des Comores, La France au nom de la Réunion, Madagascar, Maurice et Seychelles. Elle a pour mission de resserrer les liens d'amitié et de solidarité entre les peuples et de contribuer à travers la coopération régionale au développement durable de ses Etats membres.

Si vous êtes motivés et prêts à relever des défis, la COI, pour son projet **Veille Sanitaire – Réseau SEGA**, est à la recherche d'un(e)

Assistant (e) gestionnaire en charge de la communication

Le dossier d'appel à candidatures peut être obtenu comme suit :

- Téléchargement à travers le site internet de la COI (www.commissionoceanindien.org)
- Au Département des Ressources Humaines à l'adresse e-mail suivante : hr@coi-ioc.com
- Au Secrétariat général de la COI à l'adresse ci-dessous.

La date limite de dépôt de candidature est fixée au **Vendredi 22 novembre 2019 à 16h00** (heure de Maurice).

DOSSIER D'APPEL A CANDIDATURES
N°: COI/AC/2019/006

Intitulé du poste : **Assistant (e) gestionnaire en charge de la communication**

Niveau : Catégorie 3 – cadre intermédiaire

Supervision : Chargée de Mission Santé de la COI

Lieu d'affectation : Projet Veille Sanitaire – Réseau SEGA, Ebène, Maurice

Poste financé par : Agence Française de Développement (AFD)

1. CONTEXTE

Les îles de l'Océan Indien sont particulièrement vulnérables aux conséquences du changement climatique en matière sanitaire ce qui impose de maintenir et de développer des systèmes de surveillance capables de détecter précocement des signaux sanitaires inhabituels comme le fait le réseau SEGA (réseau régional de surveillance épidémiologique et gestion des alertes) qui structure à ce jour la surveillance épidémiologique des Etats membres de la Commission de l'océan Indien (COI) et permet de partager et de protéger des données sensibles.

Le projet s'inscrit dans le prolongement des actions déjà financées par l'AFD en faveur du renforcement des réseaux régionaux de surveillance épidémiologique, et en particulier du projet RSIE 2 (CZZ1764) et vise à étendre le dispositif de veille sanitaire régionale et internationale aux risques liés aux impacts du changement climatique et de le doubler d'un dispositif régional commun de réponse aux crises.

Sa finalité est d'améliorer la santé des populations des Etats membres de la COI par le renforcement de la sécurité sanitaire régionale. **Les objectifs** sont (i) **Renforcer et pérenniser le dispositif de mise en œuvre du réseau SEGA One Health et (ii) Consolider et développer les activités du réseau SEGA One Health**

La stratégie vise à (i) renforcer les capacités techniques de la COI en matière de veille sanitaire, d'alerte et de riposte et à soutenir le développement du réseau SEGA et des Etats membres, (ii) développer l'expertise technique régionale et les partenariats en matière de réduction des risques sanitaires et (iii) appuyer l'intégration de l'unité de veille sanitaire One Health dans le département de santé publique permanent de la COI

Composante 1 : Renforcer et pérenniser le dispositif de mise en œuvre du réseau SEGA One Health

Les objectifs spécifiques de cette composante visent à renforcer

- Les capacités techniques de la COI ;
- Les compétences et l'autonomisation de l'unité de veille sanitaire One Health au sein du département de santé publique de la COI ;
- Le dialogue technique et accompagner les Etats dans le suivi et la gestion des activités ;
- La gouvernance du projet et le dialogue entre toutes les parties prenantes au travers du comité de pilotage et des comités techniques.

Le projet finance la mise à disposition d'une AMO et la mobilisation d'experts techniques, un appui au fonctionnement de l'unité de veille sanitaire One Health et à la gouvernance du réseau.

L'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) mobilise des assistants techniques internationaux long-terme et de l'assistance technique. Elle soutient le fonctionnement de l'unité One Health et participe au développement plus global du département de santé publique de la COI auquel l'unité de veille sanitaire One Health sera intégrée. Dans une perspective d'intégration régionale et de mutualisation des ressources, la mobilisation d'experts des pôles d'expertise régionaux est également prévue en particulier un expert en santé animale mis à disposition par le CIRAD.

Appui à l'unité de veille sanitaire One Health permet le financement de trois experts régionaux (épidémiologiste, vétérinaire, épidémiologiste en appui aux Comores et Madagascar), et de deux cadres administratifs et logistiques et financier.

L'Appui à la Gouvernance et au dialogue cible l'organisation de comités de pilotages et des différents « comités techniques » animés par la COI.

Composante 2 : Consolider et développer les activités du réseau SEGA One Health

La composante 2 recouvre l'ensemble des activités du réseau SEGA One Health et vise à :

- Poursuivre le développement des activités du réseau SEGA One Health ;
- Renforcer les appuis directs aux Etats membres (en particulier les plus fragiles) en matière de veille sanitaire ;
- Améliorer la réactivité du réseau pour investiguer et riposter aux épidémies et zoonoses dans les Etats membres ;
- Renforcer les partenariats opérationnels avec les pôles d'excellence de la région et les partenariats de production de connaissances sur le changement climatique et la santé.

- Développement des activités du réseau SEGA One Health avec un appui pour i) le mise en œuvre du programme de formation des épidémiologistes de terrain et d'autres formations de renforcement des compétences en épidémiologie d'intervention ; ii) l'organisation des Web conférences hebdomadaires et la diffusion des bulletins épidémiologiques publiés par l'UVS ; iii) les actions de communication, colloques et autres publications initiées par l'UVS
- Appui aux Etats membres (en particulier Comores et Madagascar) vise à renforcer les services de surveillances en santé animale et santé humaine des pays et à développer des systèmes d'information sanitaire grâce à l'usage des NTIC, de même que l'harmonisation des systèmes de surveillance au niveau national en santé humaine et santé animale (évaluation du système de surveillance, protocole commun de surveillance, formation, équipements). Par ailleurs, le projet prévoit aussi de donner un appui technique et financier à la demande des Etats membres pour les investigations et à la riposte aux épidémies qui pourraient subvenir.

Par ailleurs, afin de renforcer les compétences et l'insertion régionale de l'unité de veille sanitaire le projet apportera des appuis pour la mise en œuvre de partenariats opérationnels avec les pôles d'excellence régionaux partenaires (en particulier l'Institut Pasteur Madagascar, le CIRAD, la plateforme PIROI de la Croix Rouge Française) et de Partenariats de production de connaissances » ciblant en particulier les thématiques touchant santé – climat- environnement, mais aussi par exemple l'économie des coûts des systèmes de surveillance.

2. DESCRIPTION DU POSTE

2.1 Mission

L'Assistant(e) gestionnaire en charge de la communication aura pour mission d'apporter un appui à la COI dans la gestion administrative du projet et dans la mise en œuvre de la stratégie de communication de l'UVS et du réseau SEGA One Health en vue d'accroître la visibilité des activités menées dans la cadre du projet RSIE3 pour garantir l'engagement total des parties prenantes et assurer un engagement politique à long terme pour la sécurité sanitaire de la région. Il sera soutenu dans la mise en œuvre de la stratégie de communication par l'Expert international en Santé Publique (ATLT 1)

2.2 Rattachement

L'Assistant(e) gestionnaire en charge de la communication est cadre administratif de l'UVS – COI. Il/elle travaillera sous la direction de la Chargée de Mission Santé en collaboration avec

tous les membres de l'UVS. Le poste est basé au Secrétariat général de la COI, à Ebène, Maurice.

2.3 Tâches spécifiques

1. Administration

- Apporter un appui administratif à la Chargée de mission dans la gestion quotidienne du projet RSIE 3 notamment dans l'élaboration des documents (courriers, rapports etc...);
- Assurer la préparation, l'organisation des réunions de suivi – évaluation du projet, ainsi que la rédaction des comptes rendus.

2. Appui à la communication/visibilité du projet Veille sanitaire

- Participer à l'élaboration d'un plan d'action de communication et de visibilité pour la mise en œuvre de la stratégie de communication de l'UVS-COI et du réseau SEGA One-Health ;
- Coordonner et mettre en œuvre des activités de communication et de visibilité dans les domaines d'intervention du projet en étroite collaboration et de visibilité dans les domaines d'intervention du projet en étroite collaboration avec l'Expert international en Santé Publique (ATLT1), l'Unité Communication de la COI et le bailleur du projet ;
- Contribuer à la sensibilisation des décideurs sur les questions de sécurité alimentaire ;
- Accroître l'image publique du projet et plus particulièrement de l'action régional pour la sécurité sanitaire au niveau national et régional auprès des publics identifiés ;
- Assurer un plaidoyer efficace auprès des principales parties prenantes ;
- Améliorer la communication interne entre les parties prenantes et mettre en place des outils de communication appropriés ;
- Assister la COI dans l'organisation des événements du projet (ateliers, comités de pilotage, comité pédagogique, journée scientifique, congrès et tout événement visant à renforcer la visibilité du réseau SEGA et de la COI) en collaboration avec l'Unité de communication du Secrétariat général de la COI.
- Contribuer à l'animation des supports de communication de la COI (site internet, site intranet, Facebook, Twitter, etc...) pour la visibilité du projet RSIE3 et du Réseau SEGA-One Health.
- Contribuer à la visibilité du réseau SEGA One Health sur la scène internationale au travers l'appui au processus des publications scientifiques des résultats de la surveillance, d'investigations épidémiologiques ou encore d'autres travaux dans le cadre des axes thématiques du réseau SEGA One Health.
- Identifier les menaces en matière de communication et de plaidoyer pouvant entraver l'atteinte des objectifs du projet et y apporter des propositions de solutions.

- Participer à l'évaluation de la mise en œuvre des plans de communication, de visibilité du projet RSIE3 et de plaidoyer
- Faciliter la représentation de l'UVS lors des manifestations nécessitant la présence des partenaires techniques et financiers des ministères de la santé et/ou de l'élevage dans les états membres.
- Apporter un soutien aux missions de lobbying auprès des décideurs ou toute autre acteur pertinent dans les Etats-membres pour renforcer la visibilité des activités du réseau SEGA One Health.

3. Maîtrise d'œuvre du projet RSIE 3

- Contribuer à la gestion courante de l'UVS et en appui sur la partie logistique
- Participer, à la demande de la Chargée de mission Santé, aux ateliers, réunions de suivi et manifestations du projet et à la rédaction de leurs comptes rendus.

A noter que les attributions mentionnées ci-dessus sont décrites de manière non limitative et pourraient évoluer selon les besoins du service.

2.4 Qualifications requises

- Être titulaire d'une licence en communication et/ou journalisme ou dans un domaine connexe et justifier de 3 ans d'expérience professionnelle pertinente au poste ;
- Justifier d'une expérience dans l'élaboration de plans d'action de communication ;
- Maîtriser la communication professionnelle et les qualifications liées aux médias ;
- Avoir une bonne expérience dans le traitement des publications ;
- Posséder d'excellentes capacités rédactionnelles en français et en anglais ;
- Démontrer une connaissance des enjeux de développement et de santé dans l'océan Indien.

2.5 Compétences requises

- Avoir de bonnes aptitudes de communication
- Avoir une réelle facilité dans les relations humaines et dans un environnement multiculturel
- Avoir le sens de l'organisation et de rigueur
- Avoir une capacité d'écoute, de concertation et de négociation
- Avoir un esprit d'équipe et une réelle sensibilité aux questions du développement humain, la gouvernance, et un intérêt pour le montage de partenariats et de projets opérationnels.

3. INSTRUCTIONS AUX CANDIDATS

3.1. Eligibilité

Les candidats doivent être ressortissants de l'un des Etats membres de la COI.

3.2. Dossier de candidature

Chaque dossier de candidature doit comporter :

- Une lettre de motivation du candidat ;
- Un curriculum vitae (CV) préparé conformément au modèle annexé à cet avis d'appel à candidatures ;
- Les copies des certificats et diplômes ;
- Une copie du passeport ou de la carte d'identité du candidat.

3.3. Informations complémentaires avant la date limite de dépôt de candidatures

Si la COI fournit des informations complémentaires sur l'avis d'appel à candidatures, elle communique ces informations à travers le site Internet de la COI (www.commissionoceanindien.org) avant le **Mercredi 13 novembre 2019**.

3.4. Date limite de dépôt de candidatures

Vendredi 22 novembre 2019 à 16h00 (heure de Maurice).

Les candidatures reçues après cette date ne seront pas prises en considération.

3.5. Soumission des candidatures

Les candidatures peuvent être envoyées par courriel, par courrier ou par porteur, à l'adresse suivante :

Monsieur le Secrétaire Général de la COI
Secrétariat Général de la COI
Blue Tower, 3ème étage, Rue de l'Institut, Ebène, Maurice
Tél : (230) 402 6100, Fax : (230) 465 6303
Email : hr@coi-ioc.com ; copie : koulthoum.djamadar@coi-ioc.org

Pour les candidatures à transmettre par courrier ou par porteur, les informations suivantes doivent figurer sur l'enveloppe extérieure :

- L'adresse susmentionnée à laquelle les candidatures doivent être soumises ;

- La référence de la procédure d'appel à candidatures à laquelle le candidat répond (en l'occurrence **COI/AC/2019/006**) ;
- Le nom et le pays du candidat.

Pour les candidatures à transmettre par courriel, il est recommandé de mettre le dossier de candidature dans un seul fichier PDF qui sera transmis en tant que fichier attaché au message du candidat.

3.6. Sélection des candidatures

Le recrutement se déroule comme suit :

- Une phase de présélection sur dossier effectuée par le Secrétariat Général de la COI.
- Une phase de sélection des candidats présélectionnés : entretien par téléphone, Skype ou entretien en personne.
- Approbation du résultat de la sélection par les autorités compétentes ;
- Notification au candidat retenu.

Il est à noter que la confirmation du recrutement d'un candidat est également soumise aux conditions suivantes :

- Le candidat retenu a satisfait aux aptitudes médicales en vigueur ;
- Le candidat retenu n'a pas fait l'objet d'une condamnation prononcée par un jugement ayant autorité de chose jugée (c'est-à-dire, contre lequel il n'y a plus de recours possible) pour tout délit mettant en cause sa conduite professionnelle.

3.7. Durée du contrat

Le premier contrat (avec 6 mois de période d'essai) sera conclu pour une durée de deux (2) ans renouvelables sur la base de l'exécution satisfaisante de la mission. Il convient de noter que les contrats de travail dans le cadre de cet engagement ne peuvent courir au-delà de la date de fin de la mise en œuvre opérationnelle du projet Veille Sanitaire – Réseau SEGA (juin 2023).

3.8. Rémunération

Le salaire de base au moment du recrutement sera déterminé conformément à la grille salariale de la COI et en fonction de la qualification et de l'expérience du candidat

4. EVALUATION DES CANDIDATURES

- Les candidatures reçues après la date limite de dépôt de candidatures seront rejetées.

- Les dossiers de candidatures incomplets, notamment ceux ne disposant pas de CV seront rejetés.
- Les candidatures soumises par des candidats non éligibles (cf. point 3.1) seront rejetées.
- Chaque dossier de candidature (non rejeté) sera évalué conformément à la grille d'évaluation ci-après :

	Maximum
Qualification et compétence	20
Expérience professionnelle générale	20
Expérience professionnelle spécifique	50
Expérience dans la région COI	10
Total	100

NB : Seuls les candidats ayant obtenu le score minimum de 75 / 100 seraient qualifiés à l'interview ou au concours sur épreuves.

CURRICULUM VITAE

1. **Nom de famille :**

2. **Prénoms :**

3. **Date de naissance :**

4. **Nationalité :**

5. **État civil :**

6. **Sexe :**

7. **N° de Carte D'identité :**

N° de Passeport :

8. **Adresse :**

9. **Téléphone (Domicile) :**

Portable :

10. **E-mail :**

11. **Education : cycle secondaire**

Institution (Nom et pays)	Date début	Date fin	Certificat(s) obtenu(s) (par exemple, BEPC, CAP, Baccalauréat, SC, HSC, GCE 'O' level, GCE 'A' level)

12. **Education : cycle tertiaire**

Institution (Nom et pays)	Date début	Date fin	Diplôme(s) obtenu(s) (Certificat, diplôme, license /degré, masters, doctorat)

Autres formations professionnelles

Domaine (gestion technique, développement de la personne et autres)	compétences développées

13. Expérience professionnelle

Date début	Date Fin	Position	Enterprise / Institution/consultance	Brève description du travail

Note : Commencer par votre situation actuelle

14. Expérience spécifique dans la région

Date début	Date fin	Pays	Actions

15. Connaissances linguistiques

Langue	Lu	Parlé	Écrit	Commentaires

Note : Indiquer votre niveau de connaissance sur une échelle de 1 (excellent) à 5 (rudimentaire).

16. Affiliation à une organisation professionnelle

Date début	Nom	Adresse	Domaine (Gestion, RH, recherches, etc.)	Apport à votre personne

17. Références

Nom	Prénom	Position	Entreprise / Institution	Coordonnées de contact

Justification en absence de référence:

***Note :** La COI se réserve le droit de contacter les personnes de référence. Si vous êtes dans l'impossibilité de fournir des références, veuillez apporter une justification.*

18. Autres informations pertinentes

Item (Référence de publication, etc.)	Détails

Signature :

Date :